

# Le Mag

## Aire sur l'Adour



N°25 - OCTOBRE 2022

[www.aire-sur-adour.fr](http://www.aire-sur-adour.fr)



© Aéroclub d'Aire sur l'Adour



### HISTOIRES D'aire

L'école publique laïque : quand les filles et les garçons étaient séparés.

### DOSSIER

Police municipale : agir au quotidien pour la sécurité des citoyens.

### CADRE DE VIE

Stade François Farré, inauguration des nouveaux bâtiments.



## **Le Cinquantenaire DES ARÈNES MAURICE LAUCHE**

Le samedi 18 juin 2022, les arènes Maurice Lauche ont fêté leurs 50 ans. Pour l'occasion, une corrida exceptionnelle a été organisée dans les arènes, marquée par le triomphe de Dorian Canton face aux taureaux de Valdefresno.



## **Bienvenue AU FORUM DES ASSOCIATIONS**

Samedi 10 septembre, le forum des associations a remporté un véritable succès en accueillant plus de 600 visiteurs sur les Allées de l'Adour. Les 45 associations présentes ont ainsi pu présenter leurs activités au public venu en nombre.

## **Commémoration DU 14 JUILLET**

La cérémonie de commémoration du 14 juillet fut présidée par Christian Lehmann, Président de l'UFAC des Landes, aux côtés de Claude Pomiès, adjoint au Maire. La Marseillaise fut entonnée par toute l'assemblée. Un moment de recueillement solennel.



## **Visite du jury VILLES ET VILLAGES FLEURIS**

Le vendredi 19 août, la municipalité a accueilli les membres du jury "Villes et Villages Fleuris" dans l'espoir d'obtenir une troisième fleur pour la commune. La visite a permis de mettre en avant l'ensemble du travail fourni par les services de la ville.



## **Le marché DES PRODUCTEURS DE PAYS**

Pour la deuxième année consécutive, le marché des Producteurs de Pays s'est tenu aux Allées de l'Adour le mercredi 24 août. Les producteurs locaux présents ce soir-là ont proposé aux visiteurs leurs produits fermiers et plats cuisinés à emporter ou consommer sur place. L'animation musicale a été assurée par le groupe Coffee Brass.

# SOMMAIRE

**4. La ville en action**

**7. Histoires d'Aire**

## **8. Dossier SÉCURITÉ**

**Police municipale : agir au quotidien pour la sécurité des citoyens**



**12. Travaux et cadre de vie**

**14. S'informer**

**15. Tribunes politiques**



**Retrouvez l'information de votre ville en un clic sur [aire-sur-adour.fr](http://aire-sur-adour.fr)**

**Restez connecté(e)s avec Facebook.**

### **Magazine municipal trimestriel édité par la ville d'Aire sur l'Adour.**

La commune d'Aire sur l'Adour a fait le choix d'une communication éco-responsable. Ce document a été réalisé avec des encres végétales, sur du papier PEFC par une imprimerie "Imprim'vert". Ce journal est donc entièrement recyclable.

**Tirage :** 3600 exemplaires. **Directeur de la publication :** Xavier Lagrave. **Rédaction et réalisation :** service communication, Laura Wisniewski - communication@aire-sur-adour.fr - 06 77 67 04 58. **Impression :** Imprimerie Castay. **Photos :** service communication. **Dépot légal :** à parution. **N°ISSN :** 2610-2676. **Mairie d'Aire sur l'Adour :** place de l'Hôtel de Ville, 40800 Aire sur l'Adour - mairie@aire-sur-adour.fr - 05 58 71 47 00.

# Préparer notre ville de demain

Après deux années consécutives de crise sanitaire due au Covid qui ont rythmé notre quotidien, nous devons faire face aujourd'hui à une crise de l'énergie (dans son approvisionnement et son coût), une inflation des prix à la consommation qui a augmenté de 5,6% sur un an, et bien évidemment en plus la guerre aux portes de l'Europe.

Mais malgré cette situation plutôt morose, mon optimisme et mon dévouement pour notre territoire ne sont pas altérés. En effet, différents projets qui participent à la modernisation et l'attractivité de notre ville d'Aire sur l'Adour, sont réalisés. Je pense aux tribunes du stade François Farré, la 1ère tranche de la rénovation de l'Hôtel de Ville avec la salle du Trésor mais aussi l'installation des ombrières photovoltaïques au lycée Gaston Cramé.

D'autres équipements seront lancés très prochainement, à savoir la future maison des associations ainsi qu'une salle pour le tennis de table à la plaine des jeux, et bien évidemment la piscine couverte dans sa phase administrative.



La ville avance, la ville bouge mais elle doit avant tout reposer sur un cadre de vie serein. C'est pourquoi la municipalité a fait le choix d'étoffer sa Police Municipale. Ce sont dorénavant cinq agents qui auront pour mots d'ordre : proximité, écoute et sécurité. Face aux incivilités de plus en plus croissantes, nous avons fait le choix de rajouter des caméras. Ainsi, ce réseau de vidéoprotection sera développé sur différents quartiers et équipements publics. La sécurité de tous reste ma priorité.

Agir aujourd'hui et préparer notre ville de demain doit être le seul leitmotiv de notre action. Vous pouvez compter sur moi pour être le garant de ce dynamisme.

**Xavier Lagrave,  
Maire d'Aire sur l'Adour**



## RECENSEMENT

# En 2023, préparez-vous au nouveau recensement

Le nouveau recensement de la population aturine va se dérouler du 19 janvier au 18 février 2023. Préparez-vous à recevoir la visite de nos agents recenseurs !



Tous les 5 ans, notre commune est soumise à l'obligation de faire recenser sa population. Plus qu'un geste civique, la collecte de ces données est essentielle pour anticiper les grands projets et besoins à venir de notre ville, et à plus grande échelle de notre pays. Cette opération est organisée par l'INSEE à la demande de l'État. Sur le terrain, l'enquête sera réalisée du 19 janvier au 18 février 2023 grâce à l'intervention d'agents recenseurs.

## Le recensement, c'est utile

Le recensement permet de compter toutes les personnes qui habitent sur notre territoire. Il fournit notamment des informations statistiques sur la population (âge, diplômes ...) et les logements. Ainsi, il permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

## Le recensement, c'est simple

Soumis au recensement en 2023, vous allez d'abord recevoir un courrier de votre mairie. Puis un agent recenseur se présentera chez vous. Il sera muni d'une carte tricolore officielle. Il vous remettra un questionnaire auquel vous pourrez répondre sur format papier ou directement en ligne sur le site [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr)

## Le recensement, c'est sécurisé

Toutes les informations personnelles transmises lors du recensement sont protégées. En effet, les procédures sont approuvées par la CNIL. L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

## + D'INFOS

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

## SANTÉ

## OCTOBRE ROSE : PRÉVENTION CONTRE LE CANCER DU SEIN

Chaque année, le mois d'octobre est le mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein qui reste le 1<sup>er</sup> cancer chez la femme. L'importance de son dépistage précoce permet d'en guérir dans 90% des cas. La municipalité et les commerçants du centre-ville ont démontré une nouvelle fois leur soutien indéfectible à cette cause. Parapluies roses et vitrines en rose ont décoré notre ville pendant un mois. En partenariat avec l'Avenir Aturin et Air'Rando, l'association des commerçants d'Aire sur l'Adour (UC2A) a également organisé une journée d'animations dont une partie des bénéfices a été reversée à la Ligue contre le Cancer. Si vous souhaitez aussi faire un don, rendez-vous sur le site [octobre-rose.ligue-cancer.net](http://octobre-rose.ligue-cancer.net).

## + D'INFOS

[www.octobre-rose.ligue-cancer.net](http://www.octobre-rose.ligue-cancer.net)



**SPORT****LE MERCREDI APREM',  
C'EST MULTISPORTS  
POUR LES ENFANTS !**

De 14h à 16h tous les mercredis après-midi pendant la période scolaire, l'École Municipale des Sports propose aux enfants de 7 à 11 ans l'activité multisports. Les séances se déroulent à la Salle Omnisports située à la plaine des jeux. Elles sont encadrées par les deux éducateurs sportifs de la ville et permettent aux enfants de découvrir plusieurs activités sportives : tennis, volley, basket, foot golf, gymnastique, handball, VTT, baseball, tir à l'arc, athlétisme, course d'orientation, etc... Le plaisir de pratiquer du sport en groupe et la convivialité des séances en font leur succès. L'inscription est gratuite à condition que votre enfant soit scolarisé dans l'une des écoles de la ville (publique ou privée).

**+ D'INFOS**

**Service des sports**  
**05 58 71 47 13**  
[accueil.sports@aire-sur-adour.fr](mailto:accueil.sports@aire-sur-adour.fr)

**SERVICES DE POLICE****PARTEZ EN VACANCES  
L'ESPRIT TRANQUILLE !**

Connaissez-vous l'opération tranquillité vacances ? Si vous devez vous absenter quelques jours de votre logement pour partir en vacances, la police municipale peut, sur demande, surveiller régulièrement votre domicile ou votre commerce au cours de ses patrouilles quotidiennes et inopinées. Ce service est entièrement gratuit et valable toute l'année. Pour en bénéficier, téléchargez et remplissez le formulaire de demande disponible sur notre site internet. Déposez-le ensuite au bureau de la police municipale plusieurs jours avant la période d'absence.

**+ D'INFOS**

**Police Municipale**  
**05 58 71 47 04**  
[www.aire-sur-adour.fr](http://www.aire-sur-adour.fr)

**RADIO LOCALE****LA MAIRIE EN DIRECT  
SUR RADIO D'ARTAGNAN**

Retrouvez **chaque dernier vendredi du mois** vos élus municipaux en direct sur la radio locale (**104.Mhz**) dès 14h30. Les actualités municipales sont ainsi présentées chaque mois selon les sujets du moment.

**RADIO**  
**d'artagnan**  
97.6 - 95.1-104.00  
[www.radiodartagnan.com](http://www.radiodartagnan.com)

**+ D'INFOS**

**Podcasts en ligne sur**  
[www.aire-sur-adour.fr](http://www.aire-sur-adour.fr)

**CULTURE****UNE NOUVELLE  
SALLE D'EXPOSITION EN  
CENTRE-VILLE**

Forte de sa volonté de développer des actions culturelles pour ses citoyens, la municipalité a ouvert une galerie d'art municipale. Depuis le printemps, la salle dite de "l'AMI" (située rue Gambetta) est entièrement dédiée à l'accueil d'expositions de créateurs artistiques locaux. Peintres, sculpteurs, artisans ou associations artistiques se succèdent chaque mois pour présenter au public leurs différents travaux. Originalité, découverte et plaisir des yeux font le succès de cette nouvelle galerie.

**COMITÉ DES FÊTES****APPEL À BÉNÉVOLES**

Portée par un trio de jeunes aturines, une réunion publique va être prochainement organisée pour reformer le comité des fêtes. Si vous êtes motivé, dynamique et que vous souhaitez apporter votre aide dans cette nouvelle équipe, envoyez votre candidature par mail à [comitedesfetes@aire-sur-adour.fr](mailto:comitedesfetes@aire-sur-adour.fr)

## SPORTS

# Apprendre à nager, pour les enfants de 7 à 11 ans

Cette année, pas moins de 60 enfants âgés de 7 à 11 ans ont été initiés à la nage grâce au partenariat conclu entre la municipalité et la ville d'Hagetmau.



**L**e succès des stages d'apprentissage à la nage proposés par le service des sports de la ville, avec l'Office Municipal Sportif et Culturel, ne s'est pas démenti ! Pas moins de 60 jeunes écoliers aturins ont participé aux stages de natation dispensés à la piscine d'Hagetmau pendant les vacances scolaires. Objectif ? Aider les enfants à se familiariser avec l'eau et apprendre à nager.

## Un rythme soutenu de 10 leçons sur 5 jours

Les enfants n'ont pas eu le temps de s'ennuyer. Programmé sur 5 jours consécutifs pendant les vacances scolaires, chaque stage intensif prévoyait 10 leçons de natation encadrées par un maître-nageur-sauveteur. Entre chaque séance, les deux éducateurs sportifs municipaux ont proposé des temps de jeux collectifs aux enfants ainsi qu'un temps de pause pour le déjeuner.

## Des enfants heureux et plus à l'aise dans l'eau

À la fin de chaque stage, les enfants ont eu le plaisir de recevoir un certificat d'aisance aquatique ou de nage selon le niveau atteint. Certains souhaiteraient déjà se réinscrire pour des stages de perfectionnement.

## La participation de la Mairie

Consciente d'un manque de piscine publique sur le territoire, la municipalité a mis en place ce dispositif d'apprentissage à la natation. Pour chaque stage organisé, elle prend à sa charge le transport collectif en mini-bus, le repas du midi et l'encadrement des enfants. Seule une participation de 100 euros est demandée à chaque famille aturine (120 euros pour les autres) pour payer les leçons de natation.

## + D'INFOS

Service des sports : 05 58 71 47 13  
[accueil.sports@aire-sur-adour.fr](mailto:accueil.sports@aire-sur-adour.fr)

## CITÉ SCOLAIRE G. CRAMPE

## DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR LE PARKING DE LA CITÉ

En pleine crises énergétique et climatique, le projet d'implantation d'une ombrrière photovoltaïque sur le parking de la Cité scolaire Gaston Crampe prend tout son sens. Fruit d'une convention signée en 2021 entre Enerlandes et la commune, ce projet s'inscrit dans un processus territorial de développement d'énergie renouvelable. L'ombrière photovoltaïque a pour ambition de fournir de l'ombre au parking tout en produisant de l'électricité qui sera ensuite revendue aux Landais. Les travaux ont débuté cet été par l'installation des colonnes de soutien. La pause des panneaux photovoltaïques est planifiée pendant les vacances de la Toussaint 2022.

## + D'INFOS

Enerlandes  
[www.enerlandes-energies.fr](http://www.enerlandes-energies.fr)



# L'école publique laïque : quand les filles et les garçons étaient séparés



**E**n 1890, la ville cherche un emplacement pour ses nouvelles écoles laïques. Elle choisit les jardins Capel et Lahourcade pour "leur proximité du centre-ville, pour leur bonne exposition et pour l'avantage que procure l'élargissement de la rue des Carces" (ancien nom de la rue des Écoles, aujourd'hui rue Pierre Mendès-France). Les premiers travaux commencent alors.

En 1900, l'hospice est agrandi. C'est le bon moment pour trouver un autre endroit pour accueillir l'école des filles. Elles vont alors être installées près des garçons. Les travaux du nouveau groupe scolaire se terminent le 28 septembre 1904. Partagé en deux, l'école des garçons se trouve à

gauche, celle des filles à droite. La cour de récréation est bien séparée. Quelques années plus tard, l'école maternelle est rapprochée. Ainsi, tous les enfants des écoles laïques d'Aire sur l'Adour sont rassemblés au même endroit. Mais très vite, le manque de place se fait à nouveau ressentir.

## "Des locaux communs mais une cour de récréation séparée"

Le préau est tout d'abord transformé en salle de classe pour les garçons. En 1922, une classe est installée à l'Hôtel de Ville. À son tour, la cour de récréation devient trop petite pour les jeux des enfants. En 1936, la directrice de l'école propose de tenir sa classe

dans la salle à manger de son logement. Puis l'école maternelle devient elle aussi trop petite. Enfin, deux nouvelles classes sont transférées à la mairie. À cette période, il devient donc urgent de trouver une solution viable.

Un projet est approuvé en 1951 pour l'établissement d'un nouveau groupe scolaire qui comprend, à l'angle de la route de Duhort et de la rue des écoles, une école maternelle, une école élémentaire et les logements des institutrices. Les travaux sont achevés en 1958. Les garçons et les filles sont de nouveau séparés chacun dans leur école.



## Police municipale : agir au quotidien pour la sécurité des citoyens

À Aire sur l'Adour, la municipalité s'est engagée depuis 2014 à mettre en œuvre une politique de prévention et de sécurité qui repose à la fois sur l'action quotidienne de professionnels compétents et sur le développement des moyens via l'achat d'équipements adaptés. Aujourd'hui, notre police municipale évolue pour mieux répondre aux attentes en matière de tranquillité publique.

# Un service de proximité pour les citoyens



**D**epuis le début de l'été, la ville d'Aire sur l'Adour a donné une nouvelle dimension à sa police municipale en renforçant ses moyens humains et matériels. En termes de recrutement, la municipalité a renforcé ses effectifs par l'arrivée de deux policiers municipaux. Karine Trutat, nouvelle responsable de la police municipale, a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> juillet, suivie de près par l'arrivée d'un autre collaborateur. L'équipe compte désormais 3 policiers municipaux et 2 agents de surveillance de la voie publique (ASVP) qui œuvrent au quotidien au service de la population.

## Des missions concrètes

La police municipale est avant tout une police de proximité. De ce fait, elle tente d'être le plus possible en contact avec la population afin de gérer au mieux les problèmes quotidiens de petite et moyenne

délinquance. Elle s'efforce également de garantir la sécurité des personnes et des biens. Quelques mots clés illustrent l'action de terrain des policiers municipaux : prévention, sécurisation, présence et dialogue avec la population, dissuasion et intervention. Les agents peuvent par exemple :

- Intervenir sur des situations où les biens et les personnes sont exposés à un risque ;
- Sécuriser les abords des écoles et des bâtiments communaux ;
- Lutter contre l'occupation illicite de l'espace public ;
- Verbaliser des infractions ;
- Mener des opérations de contrôle pour réduire l'insécurité routière ou réprimer le stationnement gênant ;
- Etc...

Face à une telle diversité de situations, les policiers municipaux disposent d'un nouvel équipement (tonfa et bombe lacrymogène).



## 2 QUESTIONS À KARINE TRUTAT, RESPONSABLE DE LA POLICE MUNICIPALE

### Comment définiriez-vous le rôle de la police municipale auprès des administrés ?

Notre but est d'assurer la sécurité de nos administrés, mais aussi de leur proposer une écoute et des conseils pour mieux les orienter. Nous avons un rôle préventif mais aussi répressif quand il le faut. Il est très important pour nous d'être en contact avec la population afin d'apporter des solutions aux problèmes rencontrés, qu'ils soient d'ordre judiciaire, civil, social, etc.

### Comment faites-vous pour rester à l'écoute des Aturins ?

Quand une personne vient nous voir, elle attend une écoute de notre part. Nous essayons de garder une oreille attentive. L'écoute est une phase importante dans notre métier. Des situations peuvent parfois être difficiles et nous apprenons à les gérer sans pour autant nous laisser submerger par des émotions. Notre professionnalisme et notre expérience font qu'avec le temps on apprend à contrôler ces moments. Le simple fait d'être écouté peut soulager une personne qui repart plus légère et satisfaite.

# Vidéoprotection : les autres yeux des policiers municipaux



**Claude Pomiès**

Maire-adjoint en charge du Cadre de vie et de la Sécurité.

Que les Aturins se rassurent, ils ne sont pas observés. Il n'y a personne derrière un écran. Lorsqu'il y a une plainte et qu'une enquête est en cours, nos policiers municipaux sont alors à même de fournir les images du jour, du lieu, qui peuvent servir à résoudre l'affaire. La vidéoprotection est une aide à la dissuasion.



**A**ire sur l'Adour est une commune paisible où il fait bon vivre. Malgré tout, face aux actes d'incivilité en augmentation ces dernières années, la municipalité a fait le choix en 2020 d'équiper la commune en caméras pour assurer la protection de ses habitants.

Grâce à un partenariat avec la Gendarmerie, 12 caméras sont installées dans des points stratégiques de la ville : sur les principaux axes routiers, aux abords des établissements scolaires ainsi qu'au niveau des infrastructures publiques.

L'adjoint au maire en charge de la sécurité, Claude Pomiès, souligne l'intérêt de ces caméras pour lutter contre la petite délinquance, à savoir les dégradations régulières qui sont faites sur les mobilier urbains, les pots de fleurs, les

## LA VIDÉOPROTECTION, COMMENT ÇA MARCHE ?



1/ Enregistrement des images 24h/24 et 7j/7.

2/ Images uniquement consultées dans le cadre d'une perquisition.



3/ Preuves jointes à une procédure judiciaire.

éléments végétalisés, etc.

Claude Pomiès précise également : "On parle bien ici de vidéoprotection et non de vidéosurveillance. Le principe n'est pas le même". En effet, la réglementation sur l'utilisation de ces images est stricte. Le visionnage des vidéos est uniquement possible sur réquisition de la Gendarmerie Nationale à la suite d'un dépôt de plainte. Les images sont alors extraites par les personnes habilitées (policiers municipaux et gendarmes) qui devront alors joindre les enregistrements à la procédure judiciaire.

Grâce à ce dispositif, les auteurs de petite délinquance sont retrouvés la plupart du temps. Ainsi, l'ajout de caméras supplémentaires est en cours de réalisation au sein de la commune.

# Prévention à l'école : éduquer aux risques



Sensibiliser les plus jeunes et les éduquer aux risques est également l'une des missions menées par la police municipale. À ce titre, elle intervient dans les trois écoles élémentaires de la commune (Lourties, le Mas et Saint-Joseph) pour initier les enfants aux risques de la route. Elle aborde également avec eux le sujet du harcèlement scolaire, et depuis peu les risques liés à l'usage d'internet. Ces interventions sont réalisées en étroite collaboration avec les équipes enseignantes. Elles se déroulent en classe ou en extérieur pour la partie pratique concernant le permis vélo.

## Le permis vélo pour les élèves de CM2

Plusieurs interventions de la police municipale sont

programmées tout au long de la période scolaire auprès des élèves de CM2. En quelques mois, ils se préparent à passer le permis vélo. Pour ce faire, 5 séances sont proposées aux écoliers. Une partie théorique permet de démontrer aux enfants l'importance d'assurer sa propre sécurité et celle des autres lors de déplacements à vélo. En effet, le cycliste doit obéir aux mêmes règles que les autres conducteurs (notamment les véhicules moteurs). Durant les premières séances, les enfants sont amenés à comprendre le mécanisme d'un vélo et à connaître les règles de sécurité sur la route. Pour la partie pratique, une mise en situation réelle est programmée sur une journée, permettant de valider le passage du permis vélo.

Le permis cycliste matérialise le programme éducatif de l'Attestation Première Éducation à la Route (APER) mis au point par la Sécurité routière et l'Éducation nationale.

## Prévenir les dangers d'internet

Cette année, les séances de prévention liées aux risques d'internet et des réseaux sociaux vont être programmées auprès des élèves de CM2. Les bonnes pratiques en matière de sécurité numérique doivent s'acquérir dès le plus jeune âge. Accompagner et sensibiliser les enfants, tel est l'objectif de la police municipale sur ces sujets liés à la sécurité.



## STOP AU HARCELEMENT SCOLAIRE !

En partenariat avec les équipes pédagogiques de l'Éducation nationale, la police municipale intervient auprès des écoliers aturins pour les sensibiliser au harcèlement scolaire. Grâce au visionnage de mini-films et à des mises en situation, ils apprennent ainsi à repérer les différents types de violences (physiques, verbales et psychologiques qui sont souvent répétées) destinées à blesser et à nuire. Dans la lutte contre le harcèlement scolaire, la prévention reste une priorité majeure.

## À VOTRE ÉCOUTE

Composez le 3020  
Service et appel gratuits

## ÉQUIPEMENT SPORTIF

# Le stade municipal François Farré inauguré

L'inauguration du stade municipal a permis de rendre hommage à l'aturin François Farré en dédiant son nom à ce bel équipement sportif.



**L**e dimanche 9 octobre 2022, le Maire d'Aire sur l'Adour a inauguré les nouveaux vestiaires du stade municipal en présence de nombreux invités : élus municipaux, anciens joueurs de rugby, membres associatifs et partenaires sportifs. Profitant de cette belle occasion, et en accord avec sa famille, le stade a été baptisé François Farré en hommage à cet illustre aturin qui a tant œuvré pour le rugby sur notre territoire.

Ces lourds travaux (1,4 million d'euros) entamés en janvier 2022, ont consisté à agrandir les anciens vestiaires sous la grande tribune du stade municipal, à rendre accessible cette dernière selon les normes PMR (pour les

personnes à mobilité réduite) pour regarder les matches, et à créer les sanitaires pour le public (WC hommes et WC femmes). Autre nouveauté : la toiture des vestiaires est entièrement végétalisée permettant d'isoler le bâtiment et de l'embellir par la même occasion.

Tous ces travaux ont permis d'avoir un stade qui a fière allure, répondant pleinement aux besoins de ses utilisateurs (rugby, athlétisme et autres). Avec de tels vestiaires et une pelouse aussi bien entretenue, le stade François Farré est désormais prêt et digne de pouvoir accueillir des futurs matchs de très haut niveau !

## ÉQUIPEMENT CULTUREL

## TRAVAUX AU CENTRE D'ANIMATION

Suite à un problème de décollement du carrelage, la municipalité a décidé de rénover le sol du Centre d'Animation (salle Barbara Hendrix, couloir d'entrée vers les sanitaires, étages). Ces travaux ont débuté le 5 septembre et devraient s'achever le 30 novembre prochain. Profitant de la fermeture exceptionnelle du site, un rafraîchissement de la peinture de certains murs intérieurs est aussi prévu ainsi que le traitement des boiseries extérieures pour cause de vétusté des installations. La ville a investi dans ces travaux un montant total de 148 731 euros.



## SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

# Économie d'énergie : la ville montre l'exemple

Entre les crises climatique et énergétique, la ville accentue ses efforts pour limiter sa consommation d'énergie.

**F**ortement sensibilisée à la préservation de l'environnement et la maîtrise des consommations d'énergie, la municipalité a fait le choix depuis 2015 d'éteindre l'éclairage public dans les quartiers résidentiels dès 23h chaque nuit. Dans le contexte actuel, elle décide d'aller encore plus loin en prenant de nouvelles mesures d'économie d'énergie pour la ville et ses équipements municipaux.

En effet, lors du conseil municipal du 5 octobre 2022, plusieurs actions ont d'ores et déjà été avancées. Depuis ce lundi 24 octobre, l'éclairage public est éteint de 23h à 6h y compris en centre-ville. En cas de tension durant les périodes les plus froides, la collectivité entend diminuer la consommation des fluides dans les bâtiments qu'elle gère par la baisse de la température (Centre d'Animation et salle omnisports). De plus, l'éclairage des équipements municipaux extérieurs (rugby, foot, tennis et athlétisme) sera éteint les samedis soir, reportant ainsi les matches et rencontres en journée.



## PATRIMOINE RESTAURATION DE L'HÔTEL DE VILLE

La ville a engagé en 2018 une première phase de travaux de restauration des bâtiments de l'ancien évêché d'Aire qui accueillent aujourd'hui l'Hôtel

de Ville. L'opération a permis la restauration de la charpente et des toitures de l'aile ouest et de l'aile centrale ainsi que la restauration des façades donnant sur la rue Gambetta et sur les cours de la Cathédrale et de la mairie.

Dans la cour de l'ancien cloître, l'État a restauré la façade sud de la Cathédrale et la façade de l'Hôtel de Ville où se situe l'entrée de la future salle du Trésor. Ces travaux ont permis de mettre à jour des anciennes arcades du cloître. L'une d'elles étant complète, elle a été conservée et mise en valeur.

Dans la cour intérieure, les derniers travaux d'aménagement vont consister à créer un auvent

pour protéger l'entrée du futur musée puis la création d'un espace paysager.

Les anciennes grilles de la mairie en cours de restauration remplaceront le portail actuel du côté de la place de la Cathédrale, et une partie sera intégrée au jardin paysager qui sera créé dans la cour du cloître.

Pour l'Hôtel de Ville, la deuxième phase de travaux débutera en 2023 avec la restauration de l'aile sud qui représente la partie patrimoniale majeure du site administratif avec sa toiture en ardoise.

# ÉTAT CIVIL

## Naissances



**JANVIER :** *02/01/2022* Maty et Mayel LAFONT, *19/01/2022* Thalia ROUFFIGNAC.

**FÉVRIER :** *12/02/2022* Valentyn LACOURRÈGE.

**MARS :** *15/03/2022* Émilie DUCOURNAU LUBY, *21/03/2022* Zélia NAVARLAS MARTINS, *26/03/2022* Joseph GERMON.

**MAI :** *06/05/2022* Lison BOMBEZIN, *25/05/2022* Hoani SANCEY, *26/05/2022* Clara PELLARINI.

**JUIN :** *17/06/2022* Arthur FANTIN.

**JUILLET :** *06/07/2022* Kaylon RICHARD.

**AOÛT :** *27/08/2022* Jellia COSSARD.

## Mariages



**JANVIER :** *29/01/2022* Nicoleta-Adelina STANICA et Éric PELÉ.

**AVRIL :** *22/04/2022* Karine PASSEBOSC et Bruno BERTOLI.

**JUILLET :** *09/07/2022* Raymonde

FLORÈS et Alban DESCAMPS, *16/07/2022* Gaëlle CEALAC et Benjamin PAPPO, *16/07/2022* Danielle GUIDOLIN et Alain COTUCHEAU.

**AOÛT :** *03/08/2022* Émilie MUSSARD et Arnaud DELPEYROUX, *06/08/2022* Anaïs BLUTEAU et Arnaud DUBAYLE, *06/08/2022* Marine LANGALDE et Benoît FABÈRES, *13/08/2022* Colyne GUILLAUME et Allan BOLOTA DA SILVA, *20/08/2022* Magalie LE MOY et Cédric RABEMANANJARA.

**SEPTEMBRE :** *10/09/2022* Béatrice BOILEAU et Maoxue LY, *24/09/2022* Julie FARGUES et Johan ROIG.

## Décès



Liste établie à partir du *01/07/2022*.

**JUILLET :** *04/07/2022* Simone SAINT-PALAIS, *07/07/2022* Marie PIELET veuve BÈZECOURT, *11/07/2022* Emilie CAPPIA veuve AMIEL, *12/07/2022* Lucia AVIANI veuve BÉATO, *15/07/2022* Rose ESTÉVENIN, *20/07/2022* Manuel MARTINS, *21/07/2022* Fabrice PETROLI, *22/07/2022* Raymond KUNZ, *23/07/2022* Suzanne ESCAFRÉ veuve TISCHMACHER, *23/07/2022*

Noël LE BARS, *25/07/2022* Ange CESPEDES, *26/07/2022* Joseph DUPOURQUÉ, *29/07/2022* Henriette BARBIÉRI veuve NALIS, *29/07/2022* Simone DARRIGADE veuve LOISEAU, *29/07/2022* Lucienne GROOPPO veuve SERFS, *29/07/2022* René POURROY.

**AOÛT :** *03/08/2022* Bernard GALLY, *03/08/2022* Emma LAVIGNE veuve REISS, *06/08/2022* Guy DUFAU, *12/08/2022* André BIAIS, *13/08/2022* Ginette LEROUX, *30/08/2022* Patricia LAFFITTE épouse LENCAUCHEZ, *30/08/2022* Gérard LARRIEU.

**SEPTEMBRE :** *09/09/2022* Élise DABADIE veuve POUEY, *15/09/2022* Jean DEMANDES, *15/09/2022* Marie-Odette LAFARGUE veuve BAZIARD, *18/09/2022* Joannès ROUCHON.

## EN DIRECT du Conseil



La ville d'Aire sur l'Adour vous propose de suivre en direct les conseils municipaux sur la page Facebook de la ville.

Restez connecté(e)s avec Facebook

[www.aire-sur-adour.fr](http://www.aire-sur-adour.fr)

**GROUPE MAJORITAIRE****POUR UNE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE ENGAGÉE**

L'été vient de se terminer. La sécheresse et la guerre en Ukraine nous rappellent cruellement notre dépendance aux énergies que sont l'eau, le gaz, le pétrole et en final l'électricité, et leur caractère précieux.

Pour se prémunir au mieux cet hiver, et pour les années à venir, il devient impératif de s'interroger individuellement et collectivement sur nos modes de consommation et de déplacement mais également sur nos modes de production d'énergie et notamment d'électricité.

Du fait de politiques gouvernementales défavorables au nucléaire, notre production d'électricité, autrefois excédentaire, est devenue insuffisante, aggravée par une hausse des prix incontrôlée. Les élus de la majorité d'Aire sur l'Adour travaillent donc sur des mesures fortes pour réduire drastiquement la consommation énergétique de la collectivité tels que :

- Coupure de l'éclairage public sur la ville entre 23h

et 6h du matin;

- Baisse des températures des bâtiments de 2°C en moyenne;
- Report en journée des compétitions sportives nocturnes (entrainements maintenus);

Notre projet de construction de piscine couverte intègre toute cette sobriété énergétique. Nous sommes conscients de l'importance de maîtriser les coûts. Le cahier des charges soumis au concours d'architecte prévoyait déjà des solutions d'économie d'énergie : géothermie, photovoltaïque et biogaz. Fin octobre, trois architectes seront désignés pour travailler sur le projet définitif. La proposition du lauréat sera connue au premier trimestre 2023. Nous répondrons ainsi aux attentes de tout un bassin de vie et contribuerons au dynamisme de notre territoire.

L'équipe de la majorité municipale.

**OPPOSITION  
INQUIÉTUDES À VENIR**

La rentrée a été marquée par les annonces et les inquiétudes liées à l'augmentation du coût de l'énergie. Les mois qui arrivent risquent d'être difficiles pour de nombreux foyers mais également pour les collectivités. Pour faire face à cette crise, celles-ci devront malheureusement prendre des mesures.

Nous avons vu également que de nombreuses piscines couvertes fermaient en France, le coût de fonctionnement devenant impossible à assumer. À Aire pourtant, la construction d'un centre aquatique estimé à 10 millions d'€ est toujours le projet numéro 1. Nous le regrettions. À l'heure où les piscines ferment car le fonctionnement est trop cher, la majorité

municipale pense pouvoir assurer l'investissement et le fonctionnement de cet équipement. C'est impensable... à Aire comme ailleurs, le budget n'est pas illimité. D'autant que de nombreux autres projets semblent bien plus importants, plus utiles, plus urgents et surtout... moins coûteux !

La rénovation de la tribune principale du stade de rugby, ainsi que de l'espace buvette s'est achevée. Il faut le dire, c'est une réussite. Nous avons toujours soutenu ce projet qui figurait dans notre programme et nous nous félicitons de sa réalisation.

Jérémy Marti, pour le groupe *Mieux Vivre à Aire*.



## Infos et numéros utiles

**Mairie :** 05 58 71 47 00.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

**Carte d'identité et passeport :** uniquement sur RDV au 05 58 71 47 08.

**État civil et élections :** du lundi au vendredi selon horaires d'ouverture de la mairie (jusqu'à 19h le vendredi).

**Permanence du CCAS :** le mardi de 8h30 à 12h et le jeudi de 13h30 à 17h30 • 05 58 71 35 57 • [ccas@aire-sur-adour.fr](mailto:ccas@aire-sur-adour.fr)

**Police Municipale :** 05 58 71 47 04.

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h.

Sauf les mercredis : période scolaire de 8h à 12h30

et de 14h à 18h / hors période scolaire de 8h à 12h et de 13h30 à 18h.

**Communauté de communes d'Aire sur l'Adour :** 05 58 45 19 05.

**CIAS d'Aire sur l'Adour :** 05 58 71 41 91.

**France Services :** 05 58 71 61 65.

**Médiathèque :** 05 58 51 34 04.

**GES :** 05 58 71 62 43.

**Sydec :** 08 10 40 90 40.

**Sictom Ouest :** 05 62 08 93 84.

**Polyclinique de l'Adour :** 05 58 06 64 64.

**SAMU :** 15.

**Gendarmerie :** 17.

**Pompiers :** 18 ou 112.